

Rapport annuel 2015



Table des matières

1.	Avant-propos	1
2.	Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or	1
2.1	Mandat et responsabilités	1
2.2	Conseil d'administration	1
3.	Résumé des activités 2015	2
3.1	Évènements.....	2
3.2	Parcs-écoles.....	3
3.3	Forêt récréative de Val-d'Or.....	3
3.4	Parc Lemoine.....	5
3.5	Réseau cyclable	6
3.6	Synthèse des investissements.....	6
4.	Activités 2015 – Embellir Val-d'Or	7
5.	Plan d'action 2016	9
5.1	Évènements.....	10
5.2	Parcs-écoles.....	10
5.3	Parc Lemoine.....	10
5.4	Forêt récréative de Val-d'Or.....	10
5.5	Parc Pierret.....	10
5.6	Versant de l'Esker.....	10
5.7	Autres dossiers.....	11
6.	Investissements 2016	11
7.	Conclusion	11

1. Avant-propos

L'année 2015 a été la continuité des grands projets sous la gouverne de la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or. Pour les mener à terme, le conseil municipal a alloué un budget de 148 410 \$ à la Corporation ainsi que des investissements importants à son programme triennal d'immobilisations (PTI).

Ce programme permet de connaître les investissements que la municipalité prévoit effectuer dans les trois (3) prochaines années et s'avère par conséquent un outil de planification important.

2. Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or

2.1 Mandat et responsabilités

Le mandat de la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs consiste à :

- Orienter le développement et le réaménagement des parcs, des espaces récréatifs et du réseau cyclable situés sur le territoire de la ville de Val-d'Or;
- Agir à titre d'organisme consultatif auprès du conseil de ville;
- Participer à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de la municipalité.

Les responsabilités de la Corporation sont :

- Évaluer le potentiel de développement et d'aménagement des parcs, des espaces récréatifs et du réseau cyclable sur le territoire et agir à titre de conseiller de la Ville en cette matière;
- Planifier et dresser un échéancier de réalisation des projets de développement et d'aménagement correspondant aux besoins de la population et formuler des recommandations au conseil de ville;
- Développer une expertise en aménagement urbain;
- Recevoir et assurer le suivi des demandes formulées par les citoyens et les organismes valdoriens en relation avec son champ d'activité.

2.2 Conseil d'administration

En 2015, le conseil d'administration se composait des personnes suivantes :

- M. Robert Marchand, président;
- M. Patrick Lortie, vice-président et délégué de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois;
- M. Ian Bélanger, secrétaire-trésorier;
- M. Réjean Fournier, directeur;

- M. Michel Lavoie, directeur et délégué des utilisateurs de la Forêt récréative;
- M^{me} Céline Gaudet, déléguée et partenaire associée d'Embellir Val-d'Or;
- M. Robert Quesnel, délégué du conseil municipal;
- M. André Leclerc, délégué du Service des infrastructures urbaines;
- M. Jocelyn Hébert, délégué du Comité consultatif d'urbanisme;
- M. Steve Girard, représentant élu;
- M. Martin St-Denis, représentant élu;
- M. Louis Roy, représentant élu.

3. Résumé des activités 2015

Cette section décrit les projets qui ont été réalisés en 2015 et les investissements accordés pour chacun d'eux.

3.1 Évènements

En collaboration avec la Ville de Val-d'Or, la Corporation participe à différents évènements qui lui permettent de faire la promotion de ses dossiers et de la sensibilisation de la population à l'égard de l'environnement.

Val-d'Or s'embellit

Cette activité publique de grand nettoyage des parcs et autres endroits publics attire environ 400 personnes annuellement. La 7^e édition s'est déroulée le 2 mai 2015. La Corporation a accordé un budget de 1 000 \$ en prix de participation.



Mai, mois de l'arbre et des forêts

La population était invitée à se présenter au Chalet d'accueil de la Forêt-Récréative le 23 mai 2015 pour la distribution de plants d'arbres. Il y avait aussi la distribution de l'emblème floral et de l'éventail horticole, activité supervisée par le groupe d'Embellir Val-d'Or.



Le ministère des Ressources naturelles, partenaire principal de l'évènement était également sur place.

Pas moins de 600 personnes se sont présentées, ce qui constitue une belle vitrine pour la Corporation qui en profitait pour faire la promotion de ses dossiers. Un budget de 500 \$ a été accordé à l'activité.

Super Salon Kinsmen

La Corporation a participé au Super Salon Kinsmen qui s'est déroulé les 8, 9 et 10 mai. Beaucoup de personnes se sont arrêtées pour connaître les projets de développement de la Forêt récréative. Les coûts de participation à ce salon sont absorbés par un budget autre que celui de la Corporation.

3.2 Parcs-écoles

La Corporation prévoit à chaque année dans son budget, une somme d'environ 10 000 \$ pour soutenir les établissements scolaires sur le territoire de Val-d'Or à revitaliser leur parc.

En 2015, la Corporation a participé financièrement au projet de l'école St-Isidore à Val-Senneville.



3.3 Forêt récréative de Val-d'Or

L'année 2015 constituait la dernière année de la phase I 2013-2015 du plan de développement de la Forêt récréative de Val-d'Or. Cette phase prévoyait des investissements de 465 000 \$ alors qu'en réalité, c'est plus de 1,6 million qui a été investi.

Ce constat est le résultat d'engagements de plusieurs partenaires qui voient en la Forêt récréative, un site d'une grande qualité pour la pratique d'activités récréatives et qui favorise l'adoption d'un mode de vie physiquement actif.

Vélo-parc Richelieu

Accompagné par l'entreprise Sentiers Boréals, le club Accro-Vélo a développé un circuit pumptrack ainsi qu'un parcours d'habileté dont l'accès est situé derrière le Chalet d'accueil de la Forêt-Récréative. Plusieurs adeptes ont rapidement adopté le site au cours de la saison estivale.



Le club Richelieu a soutenu financièrement le club Accro-Vélo en accordant un don de 25 000 \$ à ce projet qui a nécessité des investissements totaux de 45 000 \$.



Abri 4 saisons

Tel que prévu au plan de développement, la Corporation a investi 30 000 \$ dans la construction de trois (3) abris quatre (4) saisons qui sont installés le long des sentiers la Promenade et l'Eske.

Ces abris regrouperont un plan de localisation des sentiers récréatifs, des bancs et une table de pique-nique.

Place Rotary

La Corporation a procédé à l'aménagement d'une aire de repos constituée d'un foyer central et de plusieurs bancs à la disposition des adeptes de plein air. Cet aménagement est localisé non loin du Pavillon Kiwanis Lemieux, entre le sentier glacé Agnico-Eagle et les sentiers de ski de fond. Au coût de 20 000 \$, la Corporation a bénéficié d'un don de 6 500 \$ du club Rotary de Val-d'Or.



Pavillon Kiwanis-Lemieux

La Ville de Val-d'Or a intégré un montant de 470 000 \$ à son PTI dans le but de revitaliser l'ancien Chalet d'accueil de la Forêt-Récréative. Ce chalet, qui a connu une véritable transformation est devenu le Pavillon Kiwanis-Lemieux. Le club Kiwanis-Lemieux a contribué à la réalisation de ce projet en allouant un don de 75 000 \$.

Sentier Agnico-Eagle

Afin d'optimiser l'utilisation du sentier Agnico-Eagle, la Ville de Val-d'Or a prévu des investissements de 150 000 \$ au PTI pour procéder à l'asphaltage du sentier. Les travaux permettront de relier, par un même revêtement de surface, le sentier Agnico-Eagle au sentier du chemin de l'aéroport.



Autres

La Corporation a injecté un budget d'environ 4 000 \$ dans la promotion des activités et services disponibles à la Forêt récréative de Val-d'Or.

Au total, la Corporation a investi un budget de 54 000 \$ à la Forêt récréative.

3.4 Parc Lemoine

D'importants travaux ont été réalisés en 2015 au parc Lemoine :

- Mise en place d'un système de percolation de l'eau;
- Installation des jeux d'eau;
- Construction d'un bâtiment de service;
- Réaménagement de l'aire de jeu.

Mise en place d'un système de percolation de l'eau

Opérer des jeux d'eau demande une gestion des eaux résiduelles. Au départ, l'option retenue était de gérer l'eau en système fermé, c'est-à-dire que l'eau utilisée est récupérée et traitée. Des produits sont donc nécessaires pour maintenir la qualité de l'eau et des procédures doivent être élaborées et appliquées en cas d'urgence comme dans le cas d'une contamination bactériologique.

Selon les informations obtenues auprès d'autres municipalités et de fournisseurs, un système fermé apporte plusieurs contraintes :

- Purge du système pendant plusieurs heures;
- Période de fermeture prolongée;
- Plaintes des citoyens;
- Achat de produits chimiques;
- Mise en place d'une surveillance rigoureuse;
- Coût élevé d'opération.

La Ville de Val-d'Or a donc retenu le système de percolation de l'eau comme option. Le système consiste à confiner l'eau dans des chambres de béton perforées où l'eau, par percolation, retourne dans le sol recharger la nappe phréatique.



L'empreinte écologique est donc nulle puisque l'eau consommée retourne d'où elle provient. Avant d'installer ce système, il était nécessaire d'obtenir une caractérisation du sol pour confirmer que le type de sol en place serait en mesure de recevoir une telle quantité d'eau. Les résultats de cette analyse ont été favorables à la mise en place du système, un investissement d'environ 10 000 \$ prévu au PTI.

Jeux d'eau

L'acquisition des composantes aquatiques a nécessité un investissement d'environ 110 000 \$ et touche l'ensemble des groupes d'âge, petits et grands.

Bâtiment de service

La clientèle du parc Lemoine aura accès à un bâtiment de service où des installations sanitaires et des cabines pour se changer seront à leur disposition. De plus, un comptoir de prêt d'équipements de loisir sera disponible. Ce projet inscrit au PTI représente un investissement de 560 000 \$.



Réaménagement de l'aire de jeu

La Corporation a investi 84 000 \$ pour procéder au remplacement des modules qui datent de 1997. Les travaux de démantèlement des équipements ont été effectués à l'automne. Les nouveaux modules achetés à la fin de l'année 2015 seront installés au printemps 2016.

3.5 Réseau cyclable

De nouvelles voies cyclables et de nouveaux points d'intérêt se sont ajoutés au cours des dernières années. Une mise à jour de l'information sur les panneaux d'indication a été réalisée l'été dernier avec l'aide du département de la géomatique. La production et l'installation de ces panneaux sont prévues en 2016.

La Corporation a réalisé un aménagement paysager à l'intersection du sentier récréatif du chemin de l'aéroport et le lien cyclable menant au réseau du sentier de la Forêt récréative, investissement de 4 750 \$.

3.6 Synthèse des investissements

Le tableau ci-dessous présente les investissements réalisés en 2015 par la Corporation.

Tableau 3.1 - Investissements 2015

	INVESTISSEMENTS	
	Prévu	Réels
Val-d'Or s'embellit	1 000 \$	1 000 \$
Mai, mois de l'arbre et des forêts	500 \$	500 \$
Parcs-écoles	9 520 \$	9 520 \$
Forêt récréative	30 400 \$	54 000 \$
Parc Lemoine	100 490 \$	84 000 \$
Réseau cyclable	6 500 \$	4 750 \$
TOTAL	148 410 \$	153 770 \$

La Corporation a terminé l'exercice financier 2015 avec un déficit de 5 360 \$ lequel a été absorbé par un don de 6 5000 \$ au projet d'aménagement de la Place Rotary.

Tableau 3.2 – Investissements 2015, programme triennal d'immobilisations

	INVESTISSEMENTS
Forêt récréative de Val-d'Or :	
- Pavillon Kiwanis-Lemieux;	470 000 \$
- Sentier Agnico-Eagle	150 000 \$
Parc Lemoine :	
- Système de percolation;	10 000 \$
- Bâtiment de service.	560 000 \$
TOTAL	1 190 000 \$

4. Activités 2015 – Embellir Val-d'Or

En lien avec le mandat de la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or qui consiste à « Participer à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de la municipalité », Embellir Val-d'Or s'est donné comme objectif d'accompagner, soutenir, reconnaître et valoriser ses concitoyens et citoyens corporatifs dans leurs efforts d'embellissement de notre milieu de vie.

En 2015, les activités suivantes ont été offertes à nos concitoyens et citoyens corporatifs :

- Ouverture d'un **Jardin communautaire** permettant à des citoyens de tous âges de jardiner dans un lieu organisé, tout en développant un savoir-faire en la matière et en partageant trucs et astuces avec les autres participants. Au total, 23 jardiniers ont procédé à la location d'un jardinet;



- L'activité **Échange de plants** permet aux participants de partager, tout à fait gratuitement, leur surplus de vivaces avec d'autres passionnés d'horticulture
- Lors de la **Journée de l'Arbre et au kiosque d'Embellir Val-d'Or au Super Salon Kinsmen**, Embellir Val-d'Or offre à ses concitoyens la possibilité de se procurer, à coût modique, un plant de la fleur-emblème de la ville de Val-d'Or, l'hémérocalle 'three tiers' et l'éventail horticole, un outil indispensable pour le jardinier;



- Avec **La Route des Hémérocailles**, Embellir Val-d'Or a entrepris une tournée promotionnelle de la fleur-emblème de Val-d'Or auprès de commerçants, industriels et secteur institutionnel, dans le but de les amener à introduire l'hémérocalle 'three tiers' à l'aménagement paysager de l'espace destiné à l'accueil de leur clientèle;
- La présence du kiosque d'Embellir Val-d'Or au **Marché public de La Vallée-de-l'Or**, quatre



(4) dimanches durant l'été a été très appréciée; une invitation à profiter de services-conseils en horticulture ornementale et jardinage; à goûter de petites bouchées et mets à base de fines herbes et de fleurs comestibles; à amener nos enfants et petits-enfants lors de journées dédiées à la jeunesse (plantation de semis de fleurs et/ou de légumes en juin, et présentation des résultats de leur récolte en septembre);

- Une invitation lancée à nos concitoyens de faire connaître leurs talents d'horticulteur/jardinier par l'envoi de photos de leur jardin, et de participer à une soirée-reconnaissance; voilà l'objectif visé par **Montre-moi ton jardin**. Inscrivez-vous, partagez votre savoir-faire et profitez d'une belle occasion de faire de nouvelles connaissances et de remporter des prix de présence lors de la soirée de clôture;



- Un circuit organisé de **Visites de Beaux Jardins** a permis aux participants d'apprécier 3 aménagements privés dont les fiers propriétaires, pour l'occasion, ont généreusement ouvert leur cour aux visiteurs;

- Lancement de trois (3) concours sur notre page Facebook, permettant aux participants d'afficher un **J'AIME EMBELLIR VAL-D'OR** et à 3 heureux participants de gagner de beaux prix offerts par des commanditaires du milieu. L'objectif de cette démarche



étant de faire découvrir, aimer et partager la page Facebook et le site Web d'Embellir Val-d'Or, et ainsi mieux connaître les activités offertes à nos concitoyens.

En 2016, Embellir Val-d'Or ajoute 3 nouveaux projets à offrir à ses concitoyens et aux citoyens corporatifs de Val-d'Or :

- **Ateliers horticoles et conférences** : Organisation d'ateliers horticoles et de conférences, dans le but de favoriser l'acquisition de connaissances supplémentaires et le développement de nouvelles habiletés en horticulture;
- **Promotion d'un réseau de jardins communautaires dans les différents quartiers de la ville** : Tournée promotionnelle dans le but de valoriser l'organisation et la mise en œuvre de jardins communautaires dans les différents quartiers de la ville;
- **La Route des Fleurons** : Projets d'embellissement horticole durable s'adressant aux secteurs commercial, industriel et résidentiel de même qu'au réseau institutionnel.

Série d'émissions télévisuelles : Par ailleurs, et en collaboration avec TVC9, chaîne exclusive à Cablevision, la télévision communautaire de l'Abitibi, Embellir Val-d'Or réalisera 13 capsules horticoles, grâce à une équipe locale de personnes-ressources compétentes et d'invités spéciaux experts en la matière. Ces capsules porteront sur divers sujets liés à l'horticulture ornementale et le jardinage; cette publication prendra affiche à la fin de l'été 2016.

Depuis le début de ses activités en 2010, Embellir Val-d'Or accueille approximativement 2 900 personnes à ses activités, et cela en sus de la portée (visites, clics, mentions J'AIME...) de notre page Facebook (33 000) et de notre site web (36 000) en ligne depuis 2014.

Merci à la ville de Val-d'Or, à la Corporation des Parcs et Espaces récréatifs, à nos généreux partenaires/commanditaires et à nos bénévoles pour leur dévouement et leur enthousiasme à offrir à nos concitoyens des activités horticoles permettant d'améliorer notre environnement immédiat et d'accroître notre fierté à l'égard de notre ville qui se veut belle et accueillante pour ses résidents de tous âges d'abord, et pour des adeptes de tourisme culturel ou simplement des amoureux de la nature.

Quoi de plus agréable que d'accueillir des visiteurs et leur permettre de découvrir nos nombreux attraits; actuellement, le thème jardin est bel et bien intégré dans l'offre touristique contemporaine et revêt différentes formes (fleurs, plantes, massifs d'arbustes, arbres en fleurs, arbres majestueux), autant de beautés pour nos visiteurs.

Voilà une bien belle façon de valoriser et d'accroître l'attrait et la consolidation de notre activité touristique, en plus d'offrir des lieux d'apprentissage vivants et dynamiques à l'intention des enfants.

5. Plan d'action 2016

En 2016, le conseil municipal a octroyé un budget de 148 410 \$ à la Corporation dont le Service sports et plein air en assure la gestion et le suivi.

Par ailleurs, il importe de mentionner que le conseil municipal a consenti des investissements importants cette année dans les dossiers de la Corporation par le biais de son programme triennal d'immobilisations.

5.1 Évènements

La Corporation alloue un budget de 1 000 \$ à l'activité de Val-d'Or s'embellit et de 500 \$ au Mois de l'arbre et des forêts.

La 8^e édition de Val-d'Or S'embellit se tiendra le 30 avril 2016 alors que la distribution populaire des plants d'arbres aura lieu le 28 mai 2016.

La Corporation participera également au Super Salon Kinsmen les 27, 28 et 29 mai prochains.

5.2 Parcs-écoles

Chaque année, un budget d'environ 10 000 \$ est attribué aux parcs-écoles.

5.3 Parc Lemoine

La phase 2 du projet de réaménagement du parc Lemoine devrait être complétée à la fin juin. En 2016, la Corporation a prévu un investissement de 71 400 \$ destiné à l'achat et à l'installation d'équipements. Comme nouveauté, la Corporation fera l'acquisition de sièges intergénérationnels qui permettront aux parents et à leurs enfants de se balancer en même temps.

5.4 Forêt récréative de Val-d'Or

Tel que prévu au plan de développement, des investissements doivent être consentis afin de promouvoir la visibilité de la Forêt récréative. À cet égard, la Corporation a accordé un budget de 10 000 \$ et un plan de visibilité sera élaboré en collaboration avec le Service des communications de la Ville de Val-d'Or.

La Corporation réserve aussi un budget de 10 000 \$ afin d'améliorer les indications dans les sentiers de la Forêt récréative en collaboration avec les clubs concernés.

5.5 Parc Pierret

Le parc Pierret, situé immédiatement à l'est du Centre Air Creebec, est le parc qui accueillera le Marché public de Val-d'Or. Une magnifique et imposante structure est actuellement en construction. La Corporation souhaite effectuer des aménagements complémentaires et un budget de 23 245 \$ sera consacré à l'élaboration d'un plan d'aménagement.

5.6 Versant de l'Esker

En partenariat avec le promoteur de ce secteur, la Corporation accorde un budget de 22 745 \$ à l'élaboration d'un concept d'aménagement d'un parc central dans le secteur Versant de l'Esker.

5.7 Autres dossiers

La Corporation travaillera également sur des projets qui ne sont pas prévus à ses budgets.

En effet, la Corporation réunira les principaux intervenants afin d'actualiser le concept d'aménagement du parc des Pionniers. Elle demeurera à l'écoute de l'état d'avancement des travaux d'aménagement de l'Espace Albert-Dumais et de la revitalisation de la 3^e Avenue.

6. Investissements 2016

Les tableaux suivants présentent les investissements qui sont prévus en 2016.

Tableau 6.1 – Investissements 2016, Corporation des Parcs et Espaces récréatifs de Val-d'Or

	INVESTISSEMENTS
Val-d'Or s'embellit	1 000 \$
Mai, mois de l'arbre et des forêts	500 \$
Parcs-écoles	9 520 \$
Parc Lemoine	71 400 \$
Forêt récréative de Val-d'Or	20 000 \$
Parc Pierret	23 245 \$
Versant de l'Esquer	22 745 \$
TOTAL	148 410 \$

Tableau 6.2 – Investissements 2016, programme triennal d'immobilisations

	INVESTISSEMENTS
Place et Marché public	300 000 \$
Parc des Pionniers	20 000 \$
Espace Albert-Dumais	800 000 \$
Sentier cyclopédestre, boulevard. Jean-Jacques Cossette	300 000 \$
Éclairage, sentier de l'aéroport	30 000 \$
TOTAL	1 450 000 \$

7. Conclusion

L'année 2016 sera marquée par des investissements majeurs au profit de la communauté valdorienne. La Corporation salue les décisions du conseil municipal à cet effet et restera à l'écoute des besoins de la population de manière à bien conseiller les autorités municipales.

Les nombreux projets qui seront réalisés au cours des prochaines années mobiliseront un grand nombre d'intervenants. La Corporation s'assurera de maintenir les efforts de concertation nécessaires à la réussite de ces projets.

En terminant, il convient de remercier les membres de la Corporation, les bénévoles, les partenaires financiers ainsi que les services de la Ville et plus particulièrement le personnel du Service sports et plein air qui nous accompagne étroitement à la réalisation de notre mandat.



Robert Marchand
Président



Ian Bélanger
Responsable de la Division de
l'environnement et des parcs